

CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

**ORIENTATIONS POUR LA CORRECTION
BACCALAURÉAT 2007 Série S**

Consignes et indications de correction.

Les consignes générales, ainsi que les consignes propres à chaque exercice sont extraites de la circulaire parue au BO n°12 du 7 février 2004, des documents d'accompagnement de l'épreuve, en ligne sur Eduscol et du texte d'orientation de l'Inspection Générale d'Histoire et Géographie de décembre 2006.

Elles figurent en italique à l'intérieur des encarts.

Les indications de correction, adaptées à chaque sujet, sont en caractère droit.

Objectifs de l'épreuve

L'épreuve d'histoire-géographie du baccalauréat des séries générales a pour objectif d'évaluer l'aptitude du candidat à mobiliser les savoirs et les notions des programmes, connaissances fondamentales pour la compréhension du monde contemporain, la formation civique et culturelle du citoyen.

Elle permet aussi d'évaluer les compétences acquises tout au long de la scolarité secondaire, en particulier la capacité du candidat à traiter et hiérarchiser des informations, à développer un raisonnement historique ou géographique, selon les formes d'exposition écrites ou graphiques proposées par les différentes parties de l'épreuve.

En cela, l'épreuve d'histoire-géographie concourt également à apprécier la qualité de l'expression écrite du candidat, ainsi que la maîtrise de son jugement par l'exercice critique de lecture, analyse et interprétation de documents de sources et de natures diverses.

Évaluation et notation

L'évaluation de la copie de chaque candidat est globale et doit utiliser tout l'éventail des notes : de 0 à 20. La répartition des points, 12 pour la première partie et 8 pour la seconde, peut guider les correcteurs.

PREMIÈRE PARTIE DE L'ÉPREUVE : HISTOIRE

Compositions :

La composition doit permettre au candidat de faire la preuve de ses connaissances tout en les situant dans un questionnement.

En histoire comme en géographie, les productions graphiques (schéma(s)...) que le candidat peut réaliser à l'appui de son raisonnement, en fonction du sujet et de ses choix, seront valorisées.

Le correcteur évalue :

- la compréhension du sujet ;
- la maîtrise des connaissances privilégiant les approches synthétiques et les notions centrales du programme ;
- la capacité à organiser un plan ou une démonstration autour de quelques axes répondant au questionnement initial ;
- la pertinence des exemples d'appui et des productions graphiques. Ces dernières seront valorisées dans la notation ;
- la maîtrise de l'expression écrite.

o **Composition d'histoire 1 :**

Le monde depuis 1991 : un nouvel ordre international ?

Le sujet porte, au sein de la première partie du programme, *Les relations internationales depuis 1945*, sur le deuxième thème intitulé « le nouvel ordre mondial » ; il correspond à 4 ou 5 heures de cours.

Le cadre du sujet et la problématique :

La période chronologique couverte par le sujet est marquée par trois bouleversements majeurs qui façonnent le monde actuel:

- La disparition de l'Union soviétique qui met fin à la Guerre froide
- La volonté étasunienne de s'imposer comme seule superpuissance, ce qui ne se fait pas sans contestations.
- L'affirmation de l'islamisme sous différentes formes (même si l'origine de ces mouvements remontent aux années 1970)

La complexité est donc la caractéristique principale de cette période de l'histoire des relations internationales ; la recherche d'un nouvel ordre international, par opposition à un "ancien ordre mondial" construit sur "l'équilibre de la terreur" pendant la Guerre froide, et d'acteurs capables de mettre en place un certain "ordonnancement" du monde conduit à interroger le rôle des États-Unis et de l'ONU d'une part, la question de l'unilatéralisme ou du multilatéralisme d'autre part. Cette complexité, source de "désordre mondial", interroge directement la notion de "nouvel ordre international".

Le développement :

Pour traiter le sujet, différents plans sont possibles, tant thématiques que chronologiques. On pourra attendre du candidat qu'il traite, à un moment ou un autre, d'une manière plus ou moins développée en fonction de son plan, des thèmes suivants :

- Au tout début des années 1990 s'achève une double séquence chronologique : d'une part, les États-Unis se trouvent sans adversaires militaires, d'autre part, le système d'économie communiste disparaît d'Europe tandis que la Chine, qui a introduit l'économie de marché dès 1978, l'officialise en 1993.
- Première "puissance globale" de l'histoire, les États-Unis veulent promouvoir un "nouvel ordre mondial" au sein duquel la paix serait fondée sur le multilatéralisme (première guerre d'Irak).
- Cependant, cette politique étasunienne suscite rapidement des réserves de la communauté internationale, y compris parmi ses alliés traditionnels, qui remet en cause une "realpolitik" de fait, leur prétention instinctive à se situer du côté du bien, leur lecture idéologique des réalités mondiales, les motifs inavoués de leur décision d'intervention ou de non-intervention, la direction qu'ils impriment aux institutions économiques internationales (OMC) fortement contestées par les organisations altermondialistes.
- La décennie 1990 pose le problème de l'ordre mondial à venir : la guerre du Golfe, parmi d'autres événements, se déroule sous l'égide de l'ONU et laisse penser que l'organisation internationale pourrait reprendre l'initiative. Cependant, ses limites apparaissent très vite : apparition de nouvelles menaces comme le terrorisme islamiste... La donne internationale change radicalement avec la destruction des tours du World Trade Center à New York le 11 septembre 2001 : actions militaires américaines sans mandat de l'ONU.

Dans les faits, le passage du XX^e au XXI^e siècle apparaît marqué par la complexité (cf la situation du Proche-Orient) plus que par un "nouvel ordonnancement" du monde. Les attentats islamistes depuis septembre 2001 en fournissent une illustration dramatique et focalisent l'attention sur la frange radicale de l'islamisme.

○ **Composition d'histoire 2 :**

La colonisation européenne et les systèmes coloniaux (1850-1939)

Le sujet porte, au sein de la deuxième partie du programme de terminale S (« Colonisation et indépendance »), sur le thème « La colonisation européenne et le système colonial » (4 à 5 heures de cours). Il ne doit pas surprendre le candidat, malgré son ampleur.

Le sujet porte sur l'histoire des empires coloniaux depuis la conquête (dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, pour l'essentiel), à la veille du second conflit mondial. Il couvre donc le temps de la conquête et de l'organisation, le mode de fonctionnement du système colonial et les problèmes ou réformes ainsi que le développement des contestations.

On admettra un développement sur le cas russe mais on ne pénalisera pas son absence.

Le plan est libre. Ce qui suit n'est pas une proposition de plan, mais constitue la déclinaison de grands thèmes qui composent le sujet.

La mise en place des empires coloniaux pourra être étudiée en rappelant quelques étapes de la conquête, qui devient vraiment une ère de colonisation à partir des années 1870. Quelques exemples d'étendue et de répartition des empires coloniaux, notamment français et britanniques, seront les bienvenus. Un exemple de résistance à la conquête pourra être abordé.

La variété des types d'administration coloniale (statut des personnes et des territoires colonisés, éventuellement objectifs des métropoles : assimilation / association), qui est le reflet de la nécessité d'approches empiriques de la part des colonisateurs, pourra être rappelée mais le correcteur n'attendra pas de longs développements.

Les aspects du fonctionnement colonial et leurs conséquences dans les territoires conquis pourront être évoqués, par exemple sous leur forme économique (investissements et exploitation par la métropole, conséquences sur les populations indigènes...) ou culturelle (missions religieuses, encadrement scolaire ou sanitaire, acculturation)... L'essentiel pour le candidat est de montrer comment se met en place – et fonctionne - un véritable système.

Celui-ci évolue au long de la période sous l'effet des événements et des revendications : ainsi le poids de l'empire est-il renforcé du fait de la Grande Guerre puis de la crise; par ailleurs, les tensions sont persistantes et la contestation s'organise dès les années 1920.

Étude d'un ensemble documentaire

L'étude d'un ensemble documentaire doit permettre au candidat de faire preuve de sa capacité à construire une réflexion cohérente en réponse au sujet posé, à partir d'un ensemble de documents et de ses connaissances. L'étude d'un ensemble documentaire nécessite une certaine culture sur le sujet, un regard critique sur les documents du dossier, une capacité à sélectionner des informations et à les mettre en perspective. De plus, l'ensemble des documents ne peut prétendre couvrir tous les aspects importants de la question posée. Les connaissances du candidat sont donc indispensables pour répondre de manière pertinente aux questions de la première partie, comme elles le sont pour rédiger la deuxième partie

Pour la première partie, le candidat répond à des questions, cinq au maximum. C'est un exercice à part entière qui aide le candidat à analyser l'ensemble documentaire. Les questions n'appellent pas, généralement, de réponses très longues. On attend que ces réponses soient concises, qu'elles comportent les notions, les faits et les informations nécessaires et qu'elles soient rigoureusement rédigées.

Pour la deuxième partie, le candidat utilise les différentes formes d'information à sa disposition (réponses aux questions, autres informations contenues dans l'ensemble documentaire, connaissances personnelles). Il rédige une réponse organisée distinguant, dans des paragraphes différents, les grandes idées répondant au sujet. La deuxième partie n'est en aucun cas une synthèse des seules informations repérées dans les documents du dossier. Cette réponse organisée comprend une ou deux phrases introductives et une ou deux phrases conclusives. Il est hors de question de pénaliser des candidats qui feraient une introduction et une conclusion

plus étoffées. La rédaction de cette deuxième partie de l'étude d'un ensemble documentaire ne comporte pas de limite de volume. Mais il est à conseiller aux candidats de ne pas consacrer un temps excessif à l'ensemble de l'exercice qui est prévu pour être réalisé en 2h 30 à 3 h.

Chacune des deux productions (réponse aux questions et rédaction d'une réponse au sujet), de nature fort différente, doit être prise en compte dans l'évaluation.

Le correcteur évalue :

- la capacité à répondre avec exactitude et concision aux questions posées en faisant preuve d'esprit critique ;
- la capacité à répondre à la problématique du sujet en une réflexion organisée, associant les connaissances personnelles et les informations prélevées dans les documents composant l'ensemble documentaire ; on sanctionnera à cet égard la seule reprise des informations des documents, ou, a contrario, le simple récit du cours ignorant l'exploitation des documents ;
- l'aptitude à lire et à interpréter un ensemble documentaire, à identifier, croiser, hiérarchiser, contextualiser, les informations prélevées dans les divers documents ;
- la maîtrise de l'expression écrite.

Bien que la notation soit globale et exclue l'élaboration d'un barème détaillé, chacune des deux productions (réponse aux questions et rédaction d'une réponse au sujet), de nature fort différente, doit être prise en compte dans l'évaluation (on peut conseiller au correcteur de considérer que la réponse aux questions compte pour 40% environ dans l'appréciation d'ensemble de l'exercice et que la réponse rédigée au sujet intervient environ pour les 60% restant).

Étude de l'ensemble documentaire :

Quelles évolutions connaissent le pouvoir et la pratique du pouvoir des présidents de la République depuis 1958 ?

L'étude de cet ensemble documentaire s'inscrit dans la troisième partie du programme, *la France de la V^e République*, plus particulièrement dans le thème 1, *un nouveau système républicain*, qui correspond à 3 ou 4 heures de cours.

1. Quels sont les principaux pouvoirs du président de la République sous la V^e République (documents 1, 2 et 4) ?

On valorisera le candidat qui s'efforcera de classer les différents pouvoirs du Président au-delà de la seule énumération de ces derniers à la lecture successive des différents documents : par exemple,

- Le Président et la Constitution (garant, arbitre).
- Le Président et l'indépendance nationale (article 5, armée, traité).
- Les rapports entre le Président, le gouvernement et le Premier ministre.
- Les rapports du Président avec le Parlement.
- La fonction symbolique (droit de grâce).

2. En quoi consiste la réforme constitutionnelle de 1962 ? Quelles modifications a-t-elle entraînées sur la pratique du pouvoir présidentiel (documents 1, 2 et 3) ?

Passage de l'élection du président de la République du suffrage universel indirect (article 6) au suffrage universel direct. (Les circonstances de ce changement ne sont pas demandées mais elles peuvent être acceptées).

Les modifications sur la pratique du pouvoir présidentiel entraînées par cette réforme constitutionnelle :

- Le renforcement du rôle du Président (doc 2), de son autorité morale, de sa légitimité.
- La recherche d'une personnalisation du pouvoir (doc 3) notamment au moment des campagnes électorales.

3. Identifiez la situation politique évoquée par le Président Mitterrand et expliquez-en les circonstances (document 4).

A travers la lecture de ce document, le candidat évoquera la défaite de la Gauche en 1986, l'absence de dissolution de l'Assemblée et le maintien du Président Mitterrand, l'appel à J. Chirac pour former le gouvernement et identifiera donc la nouveauté de cette situation = la cohabitation.

4. Quels changements résultent de cette nouvelle situation politique (documents 2 et 4) ?

- Dyarchie au sommet de l'État dans l'exécutif.
- Rééquilibrage des pouvoirs : repli du Président sur son « domaine réservé » (politique étrangère et défense) tandis que le Premier ministre et son gouvernement mène la politique intérieure.
- Évolution vers le quinquennat.
- Nouvelle conception du rôle du Président ou retour à la conception originelle d'avant 1962 ?

5. Vous montrerez les différentes formes que prend la personnalisation du pouvoir par les présidents de la V^e République (documents 2, 3 et 5).

- La conception gaullienne du pouvoir présidentiel (doc 2).
- La personnalisation de la campagne électorale sous VGE : l'affiche électorale du candidat ne porte que son nom, aucun slogan, aucun nom de parti politique. De plus, VGE se présente avec sa fille : le choix du Président se fait sur la personne plus que sur tout autre chose.
- L'action personnelle des Présidents à travers des monuments culturels qui montrent la volonté de l'homme d'État de laisser une empreinte durable dans la capitale.

Deuxième partie : réponse organisée

La formulation même du sujet (« évolutions ») peut amener le candidat à choisir une organisation chronologique mais on ne saurait éliminer un plan thématique tout aussi pertinente.

Dans le premier cas, le candidat sera amené à évoquer la conception gaullienne du pouvoir, la continuité et les changements des héritiers (1969-1986) et enfin l'évolution depuis 1986 du statut et du rôle du Président. Dans le second, il pourra développer les différents aspects des pouvoirs du président de la République sous la V^e République puis présenter les différentes pratiques du pouvoir qui se sont manifestées depuis 1958.

DEUXIÈME PARTIE DE L'ÉPREUVE : GÉOGRAPHIE

Croquis de géographie

À partir de ses connaissances et en réponse à un sujet donné, le candidat réalise un croquis de géographie accompagné d'une légende organisée.

Le correcteur évalue :

- la pertinence de la légende au regard du sujet proposé (sélection, organisation, hiérarchisation des informations et mise en relation des phénomènes représentés) ;*
- l'exactitude des informations figurant sur le croquis, leur localisation et la précision de la nomenclature ;*
- la qualité des choix de représentation graphique ;*
- la cohérence et la lisibilité de l'ensemble croquis/légende.*

Il est rappelé que la nouvelle épreuve ne comporte plus une explication de la légende.

• Croquis de géographie 1 :

L'organisation spatiale de l'Asie orientale

Le sujet porte sur la troisième partie du programme de la série S (« L'Asie orientale »). Il correspond au premier item (« Une aire de puissance en expansion ») auquel il est conseillé de consacrer 4 ou 5 heures de cours. Il ne peut donc surprendre un candidat.

Il permet de vérifier que celui-ci maîtrise la notion d'organisation de l'espace et les caractéristiques originales de l'Asie orientale.

Quelques éléments dont on peut attendre une représentation sur un croquis mais qui ne sont pas exigibles en totalité :

- Une délimitation de l'Asie orientale prenant en compte les États cités par le programme (Japon, Corée du Sud, Taiwan, la Chine littorale et Singapour) mais qui peut être étendue aux « pays émergents », puisqu'il s'agit d'une aire en « expansion ».
- La hiérarchie des pôles structurant l'aire de puissance asiatique orientale : le pôle japonais, les NPI de sa périphérie proche, le littoral chinois, Singapour.
- Les principales métropoles.
- Les façades maritimes.
- Les flux mettant en relation les différents espaces de l'Asie orientale.
- Les relations avec le reste du monde.
- Les dynamiques élargissant l'aire de puissance de l'Asie orientale.

On valorisera les croquis exprimant à la fois la différenciation des espaces de l'Asie orientale et les relations qui en font une aire en expansion.

- **Croquis de géographie 2 :**

Centres d'impulsion et inégalités de développement de l'espace mondial

Le sujet porte sur la première partie du programme de la série S (« Un espace mondialisé»). Son intitulé est très proche du premier item (« Les centres d'impulsion et les inégalités de développement ») auquel il est conseillé de consacrer 5 ou 6 heures de cours. Il ne peut donc surprendre un candidat.

Il permet de vérifier que celui-ci maîtrise la notion de centre d'impulsion, qui peut se décliner à plusieurs échelles (ensembles régionaux ou métropoles mondiales), et une typologie spatiale de l'inégal développement à l'échelle mondiale.

Quelques éléments que l'on peut attendre dans un croquis mais qui ne sont pas exigibles en totalité :

- L'identification des trois centres d'impulsion : Amérique du Nord, Union européenne, Japon. L'extension de ce dernier pôle à sa périphérie asiatique est acceptable.
- Un tracé pertinent de la limite Nord/Sud.
- Une hiérarchisation des pays du Nord (pays riches distingués des PECO).
- Une typologie des pays du Sud (les PMA, les NPI).

Bien que l'intitulé du sujet n'y invite pas explicitement, on peut aussi trouver des éléments cherchant à représenter les métropoles mondiales (malgré l'absence de repères sur le fond de croquis) et à exprimer cartographiquement les flux entre les ensembles régionaux (puisque'ils sont le résultat des contrastes de développement et expriment la prépondérance économique des trois centres d'impulsion).

On valorisera les croquis ayant su apporter les nuances nécessaires dans la diversité des contrastes de développement.